

# Programme de Formation

# ATEX niveau 2: personnel encadrant

## Organisation

Durée: 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

## Contenu pédagogique



#### Public visé

Tout personnel d'entreprise responsable « techniquement » d'une installation (Chef de projet, chef de chantier, chef d'équipe...),

Personne encadrant les intervenants sur site

## **Objectifs** pédagogiques

Garantir le respect de la réglementation ATEX et règles définies dans le référentiel ISM-ATEX de l'INERIS Accueillir et encadrer les agents opérationnels sur le site

Acquérir les connaissances nécessaires à la conception et la maintenance des installations électriques en zone ATEXÊtre capable pour l'installation dont il est responsable, de faire respecter les règles d'intervention en ATEX



## **Description**

Suivant le référentiel Ism.ATEX de l'INERIS :

Définition d'une ATEX.

Généralités 99/92/CE, les obligations liées aux exploitants,

Installation et maintenance électrique,

Généralités 94/9/CE,

Classement des zones,

Les obligations liées aux constructeurs,

Modes de protection électriques et mécaniques,

Principales règles de conception en ATEX,

Principales règles de réalisation en ATEX,

Principales règles de maintenance en ATEX,

Le marquage des matériels,

Présentation générale de la certification ISM-ATEX,

Questionnaire démarche ISM-ATEX,

1 questionnaire par option : conception, réalisation, maintenance.



### ? Prérequis

Expérience et compétence dans le domaine des installations électriques en atmosphères explosives





# Modalités pédagogiques

Formateur qualifié



# Moyens et supports pédagogiques

Support de cours si prévu à la commande salle de formation équipée et adaptée (hors visio)



### Modalités d'évaluation et de suivi

A l'issue de la formation si réussite à l'évaluation, l'organisme délivrera à l'employeur, une Attestation d'Evaluation Personne Autorisée de niveau 2.

Possibilité pour l'entreprise d'obtenir par l'INERIS, un « Certificat Personne Autorisée Niveau 2 », coût supplémentaire de 75 € H.T. par certificat.